

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16525**

### Intitulé

MASTER : MASTER Droit public spécialité Carrières internationales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1	Président de l'Université d'Auvergne, Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, Chancelier des Universités, ministère chargé de l'enseignement supérieur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

128 Droit, sciences politiques

**Formacode(s) :**

13267 droit international

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme peut exercer les activités suivantes :

- élaborer des stratégies d'action
- rechercher, analyser et exploiter les informations juridiques et politiques
- appliquer les règles juridiques du droit public (interne et international)
- constituer des dossiers thématiques
- assurer une veille juridique sur les normes en lien avec ses domaines d'exercice
- rédiger des notes en français et en anglais (voire en d'autres langues étrangères) et préparer des éléments de langage.

Le titulaire du diplôme possède des connaissances approfondies et une maîtrise des techniques relatives :

- au fonctionnement de l'expertise internationale et de ses principaux acteurs
- à la connaissance ou à l'acquisition rapide de connaissances en matière de rapports de force internationaux, de situations politiques, juridiques, économiques et sociales à l'international.
- à la conception et à la mise en oeuvre de documents exploitables et d'aide à la décision en matière internationale

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille en cabinet d'expertise de l'international (think tank, entreprise, ONG), ou dans une fonction publique relative à l'action internationale (diplomatie, défense, organisation internationale)

- métiers de l'analyse politique de l'international
- métiers du droit international
- expertise et aide à la décision dans le domaine de l'action internationale (OIG, ONG, think tanks, administration nationale et internationale)
- analyse de l'activité internationale (notamment politique, juridique et sociale) en organisme privé (think tanks, ONG, entreprise) ou public (organisation internationale, fonction publique internationale).

Exemples : analyse région ou thématique dans un think tank international, gestion des réfugiés, suivi des processus électoraux ou de reconstruction d'Etats en organisation internationale.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

K1704 : Management de la sécurité publique

K1703 : Direction opérationnelle de la défense

K1903 : Défense et conseil juridique

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

##### Semestre 1 :

UE 1A : Théorie (7 ECTS)

UE 1B : Droit international (7 ECTS)

UE 1C : Politique internationale (6 ECTS)

UE 1D : Droit de l'Union européenne (10 ECTS)

##### Semestre 2 :

UE 2A : Droit constitutionnel (9 ECTS)

UE 2B : Droit et politiques comparés 1 (6 ECTS)

UE 2C : Sécurité internationale (6 ECTS)

UE 2D : Intégrations régionales (7 ECTS)

UE 2E : Anglais (2 ECTS)

##### Semestre 3 :

UE 3A : Droit et politique comparés 2 (8 ECTS)

UE 3B : Enjeux européens (8 ECTS)

UE 3C : Nouvel agenda international (8 ECTS)

UE 3D : Méthodologie et recherche (3 ECTS)

**Semestre 4 :**

UE 4A : Enjeux de la gouvernance internationale (6 ECTS)

UE 4B : Enjeux de sécurité (4 ECTS)

UE 4C : Transitions et reconstructions (4 ECTS)

UE 4D : Enjeux diplomatiques et internationaux (4 ECTS)

UE 4E : Recherche et exercice professionnel

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

**Base légale**

**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 5 mars 2012

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

Site Web de l'Université d'Auvergne :

<http://www.u-clermont1.fr/>

Site Web de l'Ecole de Droit :

<http://droit.u-clermont1.fr/les-formations.html>

**Lieu(x) de certification :**

Université d'Auvergne

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université d'Auvergne, Ecole de Droit, Clermont-Ferrand

**Historique de la certification :**